

**OMPI/INN/ABJ/99/22**

**ORIGINAL** : français

**DATE** : septembre 1999



GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## **SEMINAIRE REGIONAL DE L'OMPI SUR L'INVENTION ET L'INNOVATION EN AFRIQUE**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
en coopération avec  
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

**Abidjan, 1<sup>er</sup> – 3 septembre 1999**

### **RÔLE ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS D'INVENTEURS**

*Exposé de M. Abdoulaye Sanokho, Président de l'Association sénégalaise pour  
la promotion des inventions et innovations (ASPI), Dakar*

En novembre 1985 s'était tenue à Plovdiv en Bulgarie, l'*Exposition mondiale des jeunes*, organisée conjointement par l'OMPI et le gouvernement Bulgare. Le Sénégal y était représenté par deux jeunes inventeurs, Monsieur Mbacké Niang et Monsieur Taib Kebe qui avaient bénéficié de l'appui du Ministère de l'Industrie et des Mines.

À cette occasion, la Fédération Africaine des Associations d'Inventeurs (AFIA) a été mise sur pied.

À leur retour, les représentants du Sénégal ont engagé des démarches avec la collaboration active du Service de la Propriété Industrielle du Ministère de tutelle qui ont abouti à la création de l'Association Sénégalaise pour la Promotion des Inventions et Innovation (ASPI), le 8 février 1986.

Cette création est intervenue le lendemain de la disparition du grand savant sénégalais Cheikh Anta Diop.

Il faut dire que la naissance de l'ASPI avait suscité chez certains intellectuels, et paradoxalement, des attitudes empreintes de politesse certes, mais qui trahissaient un scepticisme à peine voilé.

Une telle attitude traduisait, nous semble-t-il, une croyance non fondée, mais tenace que l'Africain qui avait raté l'invention de la roue, devait se contenter d'être spectateur dans un monde en pleine mutation.

A peine lui reconnaît-on le droit de ne s'aventurer que dans le seul domaine pour lequel on a bien voulu lui accorder du crédit : la création artistique, encore que même là aussi il a fallu se battre.

Pourtant il n'en a pas été toujours ainsi. Le "pharaon" du savoir que fut Cheikh Anta Diop l'avait déjà démontré à travers ses écrits, notamment *Antériorité des civilisations nègres, mythe ou réalité.*

À l'ASPI, nous pensons qu'aucun pays ne peut se développer sans la valorisation des résultats de la recherche endogène. Mais cela suppose, au plan mental une forte prise de conscience de nos valeurs intrinsèques et une rupture avec les primes occidentaux à travers lesquels nous continuons de nous regarder.

Cette lutte, nous continuons de la mener, tout en sachant qu'elle est de longue haleine et semée d'embûches. Mais avec la participation de tous, nous parviendrons à faire comprendre tout le bénéfice que nos pays peuvent tirer de la valorisation des inventions et innovations nationales.

Pour cela, l'ASPI s'est fixé les objectifs suivants :

- favoriser le développement de l'activité inventive et innovatrice dans le grand public ;
- faire mieux connaître ou faire connaître tout court, les avantages économiques des inventions et innovations ;

- améliorer l'image de l'inventeur ;
- rechercher des relations de partenariat avec les industriels ;
- participer à la mise en place d'une véritable politique de promotion de la créativité notamment chez les jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, des actions sont menées :

### **1 En direction du grand public :**

Notre participation à toutes les manifestations à caractère scientifique tournées vers le développement notamment :

- la Biennale des Sciences (AFRISTECT) qui, tous les ans, réunit à Dakar des scientifiques africains mais aussi du Nord pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens permettant de développer le capital scientifique africain. À cette occasion, une exposition dont l'ASPI assure la haute responsabilité est organisée ;
- la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique ;
- la Fondation du Technopole de Dakar (une structure dont la vocation est de créer une synergie de développement entre scientifiques industriels, financiers et éducateurs).

### **2 En direction des industriels :**

Nous organisons des journées d'études au cours desquelles nous convions les industriels, les banquiers, les pouvoirs publics pour les sensibiliser sur l'importance des inventions locales sur le développement.

### **3 En direction des autorités politiques :**

Notre association est à la base de la création du Prix du Président de la République pour la Promotion de l'invention et l'innovation technologique.

Ce prix récompense chaque année la meilleure invention ou innovation notamment dans les domaines de l'agro-industrie.

Un Grand Prix du Président de la République pour les Sciences est également institué sous l'égide du CRAT. L'ASPI fait partie du grand jury national.

Ce prix récompense les résultats de la recherche appliquée, mais aussi fondamentale.

#### **4 En direction des établissements de formation :**

L'ASPI organise des rencontres avec les établissements d'enseignement technique et professionnel, mais également d'enseignement général de Dakar, afin de développer l'esprit inventif chez les jeunes élèves.

À ces occasions, nous cherchons à faire comprendre au jeunes que l'invention n'a pas d'âge, n'a pas de diplôme, n'a pas de nationalité, n'a pas de sexe comme l'aime à le dire le Président de l'AFIA.

#### **5 En direction des autres régions :**

Nous avons initié un projet de tournée dans les 9 autres régions du Sénégal.

Dans chaque région nous restons trois jours au cours desquels nous organisons des rencontres avec les responsables régionaux des ministères de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, de l'Éducation Nationale, et de l'Agriculture. Avec cette tournée, nous cherchons à développer l'esprit inventif chez ces populations, surtout les jeunes.

Nous entretenons également des relations de partenariat avec les associations consoméristes du Sénégal, notamment l'ASCOSÉN.

En effet, nous pensons que ce partenariat peut être également bénéfique pour tous, si l'on sait que l'ASCOSÉN, dans une certaine mesure, peut améliorer la compréhension de la population sur l'importance des produits locaux tant du point de vue économique que sanitaire.

Nous le voyons bien, les associations d'inventeurs, notamment celles des pays en développement, ont un rôle primordial dans le développement économique et social.

C'est pourquoi, les rencontres comme celle qui nous réunit sont à saluer. En effet c'est, nous semble-t-il, à travers elles que nous pourrions ensemble, à l'échelle continentale, travailler à la valorisation de nos inventions.

Mais, faut-il le rappeler, cette rencontre, comme du reste tous les séminaires organisés en Afrique, a été rendue possible grâce à l'appui de l'OMPI. C'est le lieu de la remercier ici ainsi que l'ensemble des responsables de cette institution.

Aussi, souhaitais-je qu'en marge de ce séminaire, comme le prévoit le programme, une organisation continentale forte, dynamique et performante naisse de ces assises.

[Fin du document]